

Vous êtes ou avez déjà été inscrit·e à l'Université Bretagne Sud. Vous ne pouvez pas vous inscrire pour l'année 2024-2025 via le site d'inscription en ligne. Voici la procédure à suivre selon votre situation :

CAS 1 : Vous n'êtes pas inscrit·e à l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2023-2024 mais y avez déjà été inscrit·e précédemment :

Vous devez demander un dossier d'inscription papier auprès du service scolarité de votre IFPS.

CAS 2 : Vous êtes inscrit·e à l'Université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2023-2024 :

Pour vous inscrire en L1 Sciences pour la santé pour l'année 2024-2025, vous devez effectuer une réinscription via votre ENT, rubrique « Scolarité » puis « réinscription » :



Vous suivez les indications et complétez les champs demandés.

Dans l'écran suivant vous devez faire particulièrement attention au remplissage de la dernière partie :

Afin d'être exonéré·e des droits d'inscription vous devez impérativement remplir la rubrique concernant votre inscription dans un autre établissement en indiquant les informations relatives au centre IFPS, à savoir :

Type d'établissement = Établissement de formations paramédicales et sociales (IFPS)

Département = Morbihan

Établissement d'inscription = IFPS Lorient ou IFPS Vannes ou IFPS Pontivy selon votre lieu de formation

Souhaitez-vous y maintenir votre inscription ? indiquez OUI

Reinscription en ligne

DONNEES ANNUELLES

Administration Inscriptions Résultats Plan du site

Université de Bretagne-Sud

Nom : [REDACTED]

Prénom : [REDACTED]

N° Etudiant : [REDACTED]

Né(e) le : [REDACTED]

Année Universitaire 2021-2022

Vos données sont pré-renseignées avec celles de votre dernière inscription.
Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.



Si vous êtes concerné(e) par un programme d'échange international :

Quel est le programme d'échange international dont vous dépendez ?

Quel est le pays de l'établissement étranger ?

Precisez l'établissement étranger

L'année dernière :

Quelle était votre situation ?*

Precisez le pays de votre formation*

 FRANCE

Precisez le département de votre formation

 MORBIHAN

Precisez l'établissement de votre formation

Dernier diplôme obtenu :

Precisez le type de ce diplôme*

 Baccalauréat (Français)

Precisez le pays d'obtention*

 FRANCE

Precisez le département d'obtention (si pays=France)

 MORBIHAN

Precisez l'établissement d'obtention

 LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE PRIVÉ SAINT

Precisez l'année d'obtention

 2019 / 2020

Si vous êtes inscrit dans un autre établissement :

Quel est le type d'établissement ?

Precisez le département où se trouve cet établissement

Precisez l'établissement dans lequel vous êtes inscrit

Souhaitez-vous y maintenir votre inscription ?

 Oui Non

Vos données sont pré-renseignées avec celles de votre dernière inscription.

Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Continuer



si le montant total à payer ne prend pas en compte l'exonération des droits d'inscription, alors que vous vous inscrivez bien en 1^{ère} année de licence mention Sciences pour la santé, en parallèle de vos études d'infirmier, **ne payez pas en ligne**. Sélectionnez « paiement différé » à la fin de votre inscription et adressez un mail pour vérification à scol centrale@listes.univ-ubs.fr ou solen.hellegouarch@univ-ubs.fr en expliquant votre situation. Nous modifierons votre inscription.

Pour les étudiants de Vannes et Lorient : si vous avez choisi le **SPORT** et un **paiement différé**, adressez un mail à scol centrale@listes.univ-ubs.fr ou solen.hellegouarch@univ-ubs.fr pour demander un lien de paiement.